

LES TAUX DE COTISATION - PERSONNEL NON CADRE

TRANCHE	TRANCHE A	TRANCHE B
Employeur	2,788 %	2,788 %
Salarié	0,96 %	0,96 %
TOTAL	3,748 %	3,748 %

LES TAUX DE COTISATION - PERSONNEL CADRE

TRANCHE	TRANCHE A	TRANCHE B
Employeur	3,362 %	5,984 %
Salarié	1,16 %	2,06 %
TOTAL	4,522 %	8,044 %

LES TAUX DE COTISATION - PERSONNEL SAISONNIER

TRANCHE	TRANCHE A	TRANCHE B
Employeur	0,405 %	0,405 %
Salarié	-	-
TOTAL	0,405 %	0,405 %